



Assemblée générale ordinaire – 6 juin 2018
Procès-verbal élection du Conseil d'administration

Sont élus au Conseil d'administration, à l'unanimité des votants, présents à ce jour :

Véronique GUISLAIN
Martine KELLER
Hervé BELLIMAZ
Claude MEUNIER
Geneviève DANDELOT
Laurent GAUDIN
Marie-Hélène RAFFANEL
Marie-Odile MAINGUET
Elisabeth SEIGLE-FERRAND
Mickaël RIKSTER

Pour valoir ce que de droit, le 6 juin 2018.

Rappel statutaire :

Les administrateurs dirigent l'association. Ils en assurent conjointement la responsabilité civile et pénale, d'une manière collégiale. Ils représentent l'association dans tous les actes de la vie civile et judiciaire. Ils sont habilités en cas d'urgence et à titre conservatoire à prendre toutes initiatives utiles pour la sauvegarde des droits et intérêts de l'association, notamment quant au délai. Lesdites initiatives sont ratifiées.

Chaque administrateur a une délégation permanente de l'association pour la représenter dans les actes de la vie civile et judiciaire. Le Conseil d'Administration peut donner délégation écrite à tout membre de l'association pour le représenter dans les actes de la vie civile et judiciaire.